



CONGRÉGATION DE
NOTRE-DAME DE CHARITÉ
DU BON PASTEUR



Rapport annuel de Sauvegarde 2025

Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur

TABLE DES MATIÈRES

Ce rapport annuel consolide les données d'autoévaluation de la Sauvegarde au niveau provincial et identifie les priorités pour continuer à renforcer la gouvernance de la Sauvegarde à travers la Congrégation.

1. Introduction et objectif	3
2. Méthodologie	3
3. Évolutions de la gouvernance en 2025.....	3
Figure 1 : Modèle de maturité en matière de Sauvegarde	5
4. Vue d'ensemble des rapports.....	5
Figure 2 : Aperçu global.....	5
5. Observations au niveau des Cercles.....	6
Figure 3 : Évaluation de la maturité par Cercle.....	6
6. Structures provinciales de gouvernance en matière de Sauvegarde	8
7. Mise en œuvre et visibilité de la politique	8
8. Mise en œuvre du Code de conduite	8
9. Évaluation des risques et environnements sûrs.....	9
Figure 4 : État global des évaluations des risques.....	9
10. Risques liés aux bénévoles et recrutement sûr (Norme 2)	9
11. Plaintes, allégations et réponse (Norme 2).....	10
12. Pratiques de signalement et d'escalade	10
Figure 5 : Pratiques globales de signalement	11
13. Sauvegarde dans les communautés vieillissantes et retraitées.....	11
14. Relations avec les donateurs et partage d'informations	12
15. Développement futur : évaluation des risques des donateurs et protocoles d'accord (MOU)	12
Figure 6 : Modèle évolutif d'engagement avec les donateurs	13
16. Analyse globale des commentaires	13
17. Perspectives comparatives (2024–2025).....	13
18. Priorités stratégiques (2026–2030).....	14
19. Conclusion.....	14

1. Introduction et objectif

Ce rapport présente une analyse consolidée des pratiques de Sauvegarde à travers la Congrégation pour l'année de référence 2025. Il s'appuie sur les rapports provinciaux recueillis dans le cadre d'un processus d'autoévaluation multilingue et vise à soutenir la supervision de la gouvernance, la planification stratégique et le travail du Groupe de Travail Congrégationnel sur la Sauvegarde.

Le rapport 2025 marque une transition importante. La Congrégation n'est plus au stade initial de la mise en place de structures de Sauvegarde. Elle entre désormais dans une phase de consolidation, où l'accent se déplace de la mise en œuvre vers la cohérence, la proportionnalité et l'assurance de gouvernance dans toutes les Provinces.

2. Méthodologie

Les données de ce rapport ont été recueillies au moyen d'un outil de rapport en ligne disponible en anglais, espagnol et français. Au total, 28 rapports provinciaux ont été reçus. L'enquête a recueilli à la fois des indicateurs quantitatifs alignés sur la Politique congrégationnelle de Sauvegarde et des commentaires qualitatifs reflétant l'expérience locale.

Bien que le passage à un format en ligne ait amélioré la cohérence et la comparabilité, certaines limites demeurent. La participation parmi les cercles reste inégale et les données reposent sur l'autoévaluation, ce qui reflète différents niveaux de maturité en matière de Sauvegarde. Néanmoins, cet ensemble de données fournit une vue d'ensemble crédible et précieuse des pratiques mondiales de Sauvegarde, ainsi qu'une base pour un approfondissement de la collecte de données et l'amélioration des informations disponibles.

3. Évolutions de la gouvernance en 2025

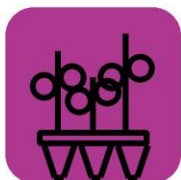
Des progrès significatifs ont été réalisés dans le renforcement de la gouvernance de la Sauvegarde au niveau congrégationnel.

Ces développements s'appuient sur trois principes directeurs affirmés lors de la Conférence congrégationnelle sur la Sauvegarde de février 2026 : solidarité, subsidiarité et synodalité.



Solidarité

La solidarité, en tant qu'expression de la mission de la Congrégation, appelle à un engagement commun en faveur de la protection de tous, en particulier des plus vulnérables, et reconnaît que la sauvegarde constitue une responsabilité morale collective au sein de la communauté mondiale.



Subsidiarité

La subsidiarité garantit que cette responsabilité soit exercée au niveau local approprié, permettant aux Provinces de répondre aux risques liés à la sauvegarde selon leur propre contexte et leurs capacités.



Synodalité

La synodalité soutient cette démarche en favorisant l'écoute, le dialogue et le discernement partagé parmi les régions, afin que l'expérience et l'apprentissage puissent être mis en commun.

Ensemble, ces principes offrent un cadre cohérent pour renforcer la gouvernance de la Sauvegarde, tout en respectant la diversité et l'unité de la Congrégation.

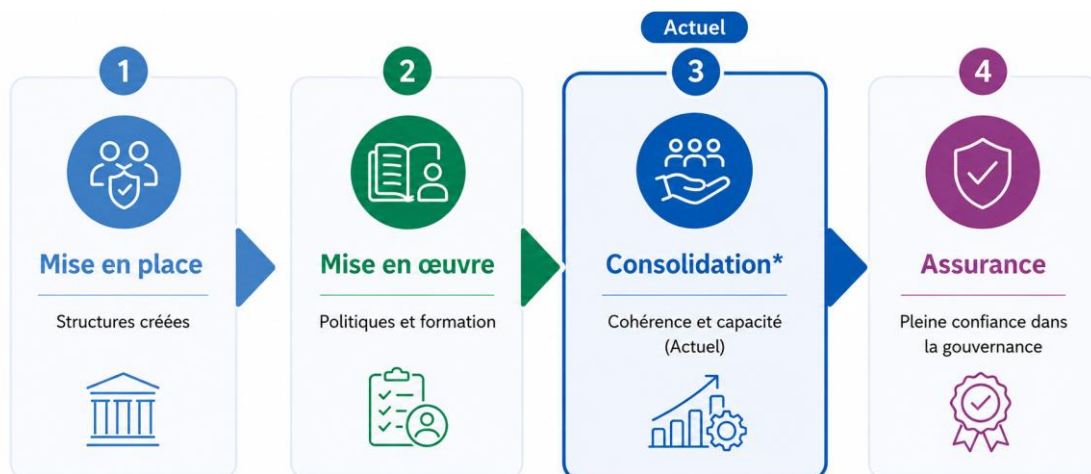
Trois évolutions sont particulièrement remarquables :

- La création d'un **Groupe de Référence sur la Sauvegarde** a renforcé la supervision stratégique et élargi la représentation au sein de la Congrégation. Les membres du groupe sont issus des délégués régionaux désignés pour participer à la conférence annuelle sur la Sauvegarde. À partir de cet organe, six représentants, un par cercle, sont nommés pour constituer le Groupe international de Travail sur la Sauvegarde.
- La formation d'un **Groupe international de Travail sur la Sauvegarde**, conçu comme un organe opérationnel plus restreint, chargé de soutenir la mise en œuvre et la coordination.
- Le développement d'une **Communauté de Pratique** pour les Responsables provinciaux de la Sauvegarde, favorisant l'apprentissage partagé, le soutien parmi pairs et la résolution pratique des problèmes.

Ensemble, ces initiatives reflètent une évolution délibérée vers une responsabilité collective aux niveaux régional et local, garantissant que la Sauvegarde soit à la fois enracinée localement et alignée globalement.

Parallèlement, la Congrégation a commencé un exercice mondial de cartographie de la Sauvegarde. Ce travail vise à fournir une compréhension plus détaillée des structures, des risques et des besoins en matière de Sauvegarde, au niveau des ministères dans différents contextes. Il éclairera la planification future en identifiant les domaines de force, les lacunes et les priorités de soutien.

Figure 1 : Modèle de maturité en matière de Sauvegarde



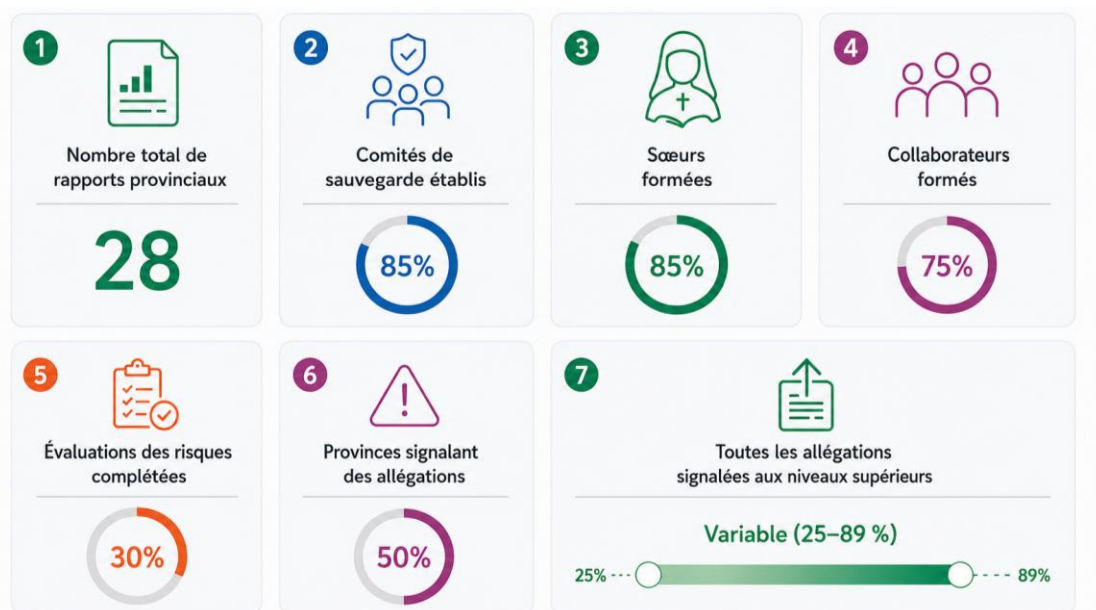
**Sur la base des données d'autoévaluation de 2025, la Congrégation est globalement évaluée au Niveau 3 (Consolidation). Cette évaluation représente une position indicative mondiale ; la maturité en matière de Sauvegarde varie selon les provinces, les régions et les ministères, et doit être interprétée dans le contexte local.*

4. Vue d'ensemble des rapports

Au total, 28 rapports ont été reçus dans trois des quatre groupes linguistiques de la Congrégation. La participation a été la plus forte dans les Provinces anglophones, suivies des régions hispanophones, tandis que la participation des régions francophones est restée plus limitée.

Bien que cela représente un engagement substantiel, la répartition inégale des réponses souligne la nécessité de poursuivre le suivi afin d'assurer une couverture complète à l'échelle de la Congrégation. L'exhaustivité des rapports demeure un indicateur clé de la maturité de la gouvernance.

Figure 2 : Aperçu global

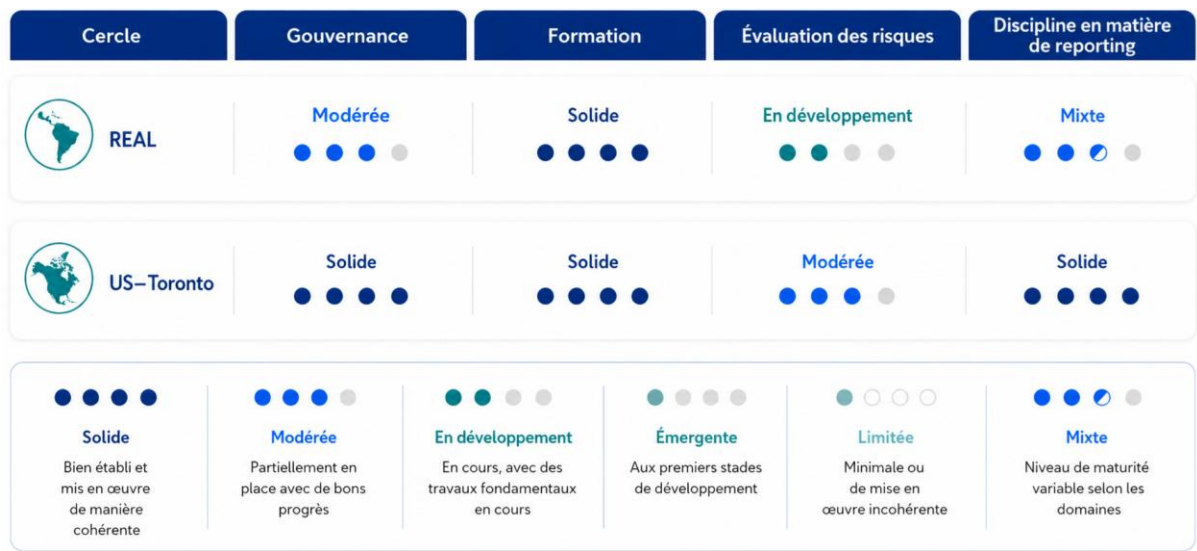


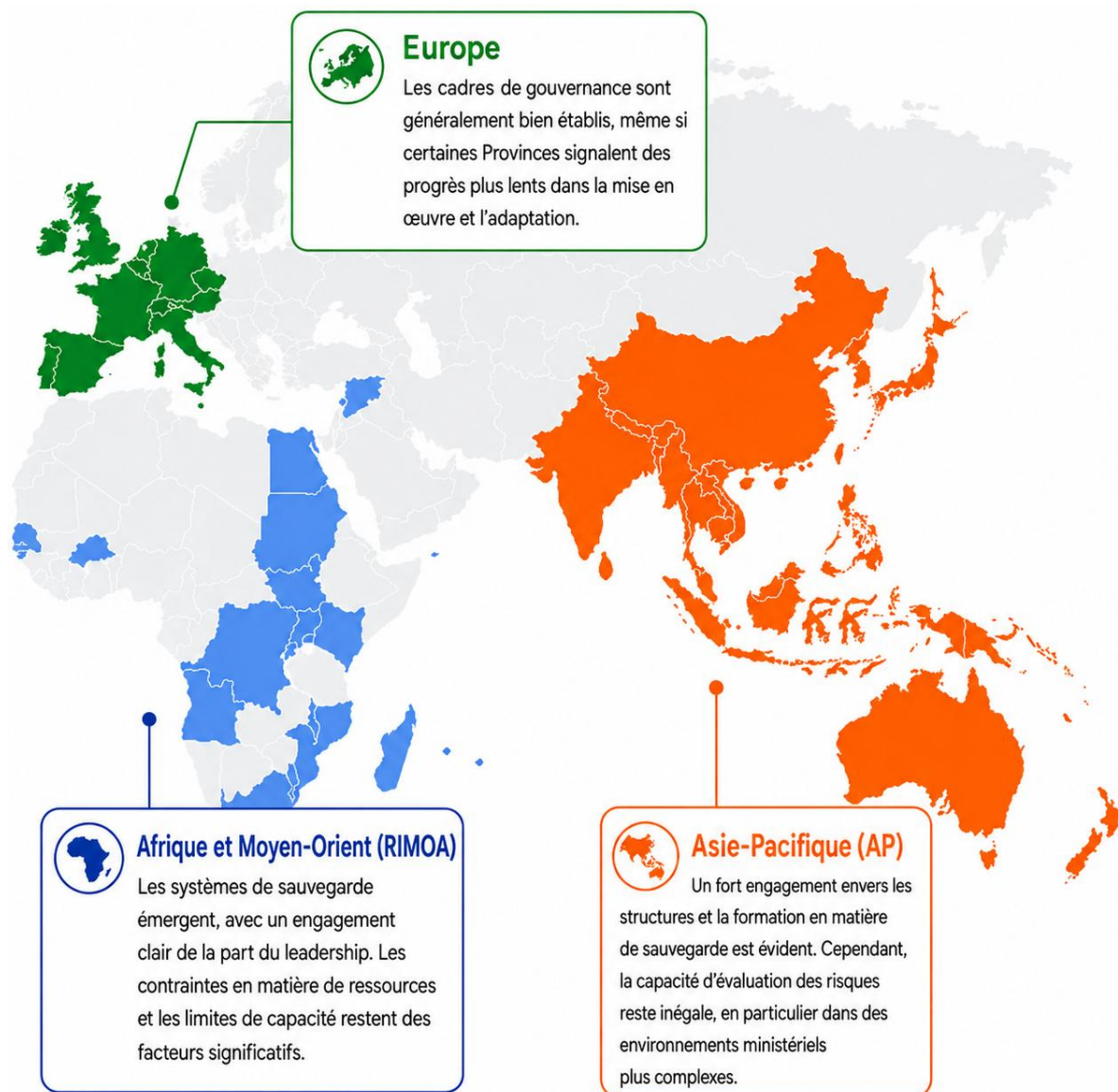
5. Observations au niveau des cercles

L'analyse des données révèle des tendances distinctes à travers les cinq cercles :



Figure 3 : Évaluation de la maturité par cercle





Cercle	Gouvernance	Formation	Évaluation des risques	Discipline en matière de reporting
Asie-Pacifique	Solide ● ● ● ●	Solide ● ● ● ●	En développement ● ● ● ● ●	Mixte ● ● ● ● ●
Europe	Solide ● ● ● ●	Modérée ● ● ● ● ●	En développement ● ● ● ● ●	Modérée ● ● ● ● ●
RIMOA	Émergente ● ● ● ● ●	Modérée ● ● ● ● ●	Limitée ● ● ● ● ●	Émergente ● ● ● ● ●

6. Structures provinciales de gouvernance en matière de Sauvegarde

Les comités de Sauvegarde ou les rôles désignés sont désormais largement établis dans toute la Congrégation. Cela représente une réalisation significative par rapport aux premières étapes du développement.

La prochaine phase exige un changement d'orientation : **passer de la présence à l'efficacité**. En particulier :

- clarté des rôles et des responsabilités ;
- régularité et qualité des réunions ;
- documentation et tenue des dossiers ;
- intégration avec les structures de leadership.

Le défi n'est plus de savoir si les structures existent, mais si elles fonctionnent de manière cohérente et efficace.

7. Mise en œuvre et visibilité de la politique

La Politique congrégationnelle de Sauvegarde a été largement diffusée et est généralement bien comprise. La plupart des provinces indiquent que la politique a été partagée en interne avec les sœurs et les collaborateurs.

Cependant, **l'adaptation et la contextualisation locales restent inégales**. Dans certains cas, les provinces continuent de s'appuyer principalement sur la politique centrale plutôt que de développer des versions adaptées au contexte local.

La prochaine phase nécessitera une attention accrue afin de garantir que les politiques soient non seulement connues, mais également **mises en œuvre concrètement dans les contextes locaux**.

8. Mise en œuvre du Code de conduite

Le Code de conduite est bien intégré parmi les sœurs, la plupart des provinces signalant des niveaux élevés de conformité.

La mise en œuvre auprès des collaborateurs est moins cohérente. Cela reflète un défi plus large consistant à étendre la culture de Sauvegarde au-delà de la Congrégation elle-même, dans les ministères et les partenariats.

Renforcer l'engagement des collaborateurs représente une étape clé pour approfondir les pratiques de Sauvegarde dans tous les contextes.

9. Évaluation des risques et environnements sûrs

L'évaluation des risques demeure le domaine techniquement le plus difficile des pratiques de Sauvegarde à travers la Congrégation. Alors que certaines provinces signalent des évaluations complètes, beaucoup indiquent que ce travail est :

- encore en cours ;
- seulement partiellement achevé ;
- ou nécessite un soutien supplémentaire.

Cela met en évidence un besoin clair :

- d'outils et modèles pratiques ;
- de formation ciblée ;
- et d'accompagnement continu.

Le développement des capacités d'évaluation des risques sera essentiel pour renforcer les pratiques de Sauvegarde dans les années à venir.

Figure 4 : État global des évaluations des risques



10. Risques liés aux bénévoles et Recrutement sûr (Norme 2)

Le rôle des bénévoles dans les ministères de la Congrégation est apparu plus clairement dans le cycle du rapport 2025 comme un risque spécifique de Sauvegarde nécessitant une attention accrue.

Bien que de nombreuses provinces aient commencé à mettre en œuvre certains éléments de recrutement sûr, tels que la vérification d'identité, les références et les processus liés au Code de conduite, l'application de ces mesures demeure inégale.

Dans certains contextes, l'engagement des bénévoles s'est développé de manière informelle, sans contrôles cohérents de Sauvegarde. Cela souligne la nécessité de renforcer les pratiques de Sauvegarde concernant les bénévoles dans toute la Congrégation, conformément à la Politique congrégationnelle de Sauvegarde.

Un travail supplémentaire est nécessaire afin de garantir que tous les rôles de bénévoles soient clairement définis, correctement évalués et soutenus par une formation et une supervision, avec des mesures proportionnées selon le niveau de risque.

Une attention particulière est requise dans les pays à risque élevé où les ministères attirent des bénévoles internationaux. Dans certains contextes, ces situations coïncident avec des risques connus, liés au tourisme sexuel et à la traite des êtres humains. Cela renforce la nécessité de pratiques rigoureuses de recrutement, d'une supervision renforcée et de limites clairement définies en matière de Sauvegarde.

11. Plaintes, Allégations et Réponse (Norme 2)

Un certain nombre de provinces ont signalé avoir reçu des préoccupations en matière de Sauvegarde au cours de la période de référence. Cela indique que les mécanismes de signalement fonctionnent et que la sensibilisation à la Sauvegarde augmente. Cependant, les schémas de signalement varient considérablement selon les régions. Des différences apparaissent dans :

- la catégorisation des préoccupations ;
- les seuils de signalement ;
- la compréhension des questions de Sauvegarde par rapport aux questions de ressources humaines.

Ces variations suggèrent des niveaux différents de confiance et de clarté dans la réponse aux allégations.

12. Pratiques de signalement et d'escalade

Le problème de gouvernance le plus significatif identifié dans les données de 2025 est le **signalement incohérent des allégations au Bureau congrégationnel de Sauvegarde**.

Alors que certaines provinces signalent toutes les préoccupations, d'autres ne signalent que certains cas. Cette incohérence crée :

- des lacunes dans la supervision ;
- des risques potentiels pour les personnes ;
- des difficultés pour l'assurance de gouvernance.

Des protocoles clairs et cohérents de signalement sont essentiels. Cela nécessitera :

- des directives renforcées ;
- un soutien accru du Leadership ;
- une formation et un accompagnement continus au niveau local.

Figure 5 : Pratiques globales de signalement



Ce tableau illustre le problème principal de gouvernance identifié dans le cycle de rapport 2025.

13. Sauvegarde dans les communautés vieillissantes et retraitées

Un nombre croissant de communautés congrégationnelles entrent dans une phase de retraite ou sont déjà retraitées. Cela soulève des questions importantes concernant la **calibration appropriée des attentes en matière de Sauvegarde**.

Bien que les obligations de Sauvegarde demeurent universelles, **une approche proportionnée et fondée sur les risques** est nécessaire. Les communautés ayant peu ou pas d'activité ministérielle ne devraient pas être soumises aux mêmes exigences de conformité que les contextes de ministère actif. Les considérations clés incluent :

- distinguer les contextes résidentiels des contextes ministériels ;
- appliquer les mesures de Sauvegarde de manière proportionnée;
- soutenir les responsables afin qu'ils évaluent les risques de manière réaliste.

Cela représente une évolution importante de la maturité en matière de Sauvegarde : aligner les attentes sur le contexte et les capacités.

Dans ce contexte, il est essentiel que le leadership congrégationnel local ne s'engage pas dans les processus diocésains de Sauvegarde d'une manière qui laisserait entendre que les sœurs sont plus activement engagées dans le ministère public qu'elles ne le sont réellement, déclenchant ainsi des niveaux inappropriés d'audit et de révision locaux.

14. Relations avec les donateurs et Partage d'informations

L'engagement avec les organismes donateurs s'est renforcé au cours de l'année 2025, notamment grâce à une coopération continue avec la GSIF, Misean Cara et d'autres partenaires. Une reconnaissance croissante apparaît quant à la nécessité d'équilibrer et de pleinement apprécier :

- la transparence et la responsabilité ;
- la confidentialité et la protection des données ;
- les obligations juridiques civiles dans différentes juridictions.

Des progrès ont été réalisés dans la clarification de la **portée et de la nature des informations partagées avec les donateurs**, notamment par le biais de rapports de haut niveau et d'un engagement structuré.

Les travaux futurs porteront sur :

- l'affinement des protocoles de partage d'informations ;
- la garantie de conformité aux normes internationales et aux exigences juridiques locales relatives aux donateurs ;
- le renforcement de la confiance par une communication claire, cohérente et régulière.

15. Développement futur : évaluation des risques des donateurs et protocoles d'accord (MOU)

La prochaine phase de développement impliquera une collaboration plus étroite avec les donateurs afin d'évaluer les risques liés à la Sauvegarde dans les projets financés. Cela pourra inclure :

- des cadres conjoints d'évaluation des risques ;
- une présentation réaliste de la capacité de la Congrégation à fournir le niveau d'assurance en matière de Sauvegarde attendu par les donateurs ;
- le développement de protocoles d'accord régionaux (MOU) ;
- la clarification des rôles et responsabilités concernant la Sauvegarde dans les projets financés.

Ces développements renforceront l'assurance en matière de Sauvegarde tout en respectant l'autonomie des provinces.

Figure 6 : Modèle évolutif d'engagement avec les donateurs



16. Analyse globale des commentaires

Les réponses qualitatives de l'autoévaluation en matière de Sauvegarde mettent en évidence plusieurs thèmes récurrents :

- Le fort engagement envers la Sauvegarde.
- Le besoin de formation et de soutien pratiques;
- Les difficultés liées à l'évaluation des risques;
- Les facteurs culturels influençant le signalement;
- Les limitations de ressources.

Dans toutes les régions, une préférence claire se manifeste pour l'accompagnement plutôt que pour des mesures strictes de conformité, et pour des orientations pratiques plutôt qu'un contrôle supplémentaire.

17. Perspectives comparatives (2024–2025)

Les données de 2025 montrent des progrès clairs par rapport à la base de référence de 2024. Les principaux développements incluent :

- un établissement plus large des structures de gouvernance;
- une augmentation des activités de formation;
- une meilleure sensibilisation aux politiques.

Dans le même temps, des défis fondamentaux persistent :

- la cohérence de la mise en œuvre ;
- la capacité d'évaluation des risques ;
- la discipline de signalement.

La Congrégation évolue de la mise en œuvre vers un développement structuré, mais n'a pas encore atteint une pleine assurance.

18. Priorités stratégiques (2026–2030)

Cinq priorités ressortent clairement des données :

- Renforcer le signalement et la réponse dans le cadre de la Norme 2.
- Développer les capacités d'évaluation des risques.
- Consolider les structures de gouvernance.
- Développer des approches proportionnées pour les communautés vieillissantes.
- Renforcer l'engagement avec les donateurs et l'assurance en matière de Sauvegarde.

19. Conclusion

Le rapport 2025 reflète une congrégation ayant réalisé des progrès substantiels dans la mise en œuvre de la Sauvegarde. La tâche à venir n'est pas seulement l'expansion, mais la consolidation.

L'accent doit désormais être mis sur la garantie que les pratiques de Sauvegarde soient appliquées de manière cohérente, proportionnée et intègre dans toutes les provinces et tous les contextes.

Préparé par :

Sœur Niluka Perea

Déléguée congrégationnelle à la Sauvegarde

M. Michael Elphick

Responsable congrégationnel de la Sauvegarde (Gouvernance)

